

Présidence de la République

MÉDAILLE MILITAIRE

Décret du 25 novembre 2024 portant concession de la Médaille militaire

NOR : PRER2418058D

Par décret du Président de la République en date du 25 novembre 2024, pris sur le rapport du Premier ministre et sur la proposition du grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 6 juin 2024 portant que les présentes concessions sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la Médaille militaire est concédée aux étrangers ayant servi dans l'armée française dont les noms suivent :

M. Gnahoui (Grégory), de nationalité béninoise, ancien sergent-chef du 2^e régiment étranger de parachutistes, 5 citations.

M. Gurnari (Mario), de nationalité italienne, ancien légionnaire de 1^{re} classe du 1^{er} régiment étranger de parachutistes, 2 citations.